

M. Stevens: Y mettez-vous de l'argent, oui ou non?

M. Jamieson: Le député comprendra lorsqu'il recevra le renseignement au moment opportun.

Puis-je me reporter à ce que je disais tout à l'heure au sujet des dépenses que vous voulez faire diminuer? Il s'agit là d'une question difficile. Comment allons-nous faire face aux graves problèmes que nous devons résoudre? L'opposition officielle a manifesté une position étonnamment floue en ce qui a trait aux compressions budgétaires. Comme vous le savez, les députés de l'opposition doivent laisser entendre que d'une façon ou l'autre, l'assurance-chômage est une gigantesque escroquerie. Ils sont obligés de le faire. Alors, ils se lèvent de leur fauteuil et parlent de l'assurance-chômage, et ils déclarent que pour sûr, ils voudraient que la période d'admissibilité de trois semaines soit portée à six semaines, et ainsi de suite. Ce faisant, ils se concilient, en un certain sens, la plupart des mauvaises langues qui dénoncent tout le programme d'assurance-chômage.

Puis ils reviennent à la charge et parlent de modifier beaucoup plus radicalement la CAC. Leurs propositions sont beaucoup plus draconiennes que celles mises de l'avant par notre parti. Ces propositions, à mon sens, viendraient réellement saper l'intégrité du programme, si jamais elles étaient acceptées. Mais n'oublions pas,—et en tant qu'originaire des provinces maritimes, je ne saurais l'oublier—que le ministre des Finances n'a pas diminué les prestations d'assurance-chômage. Il nous l'a répété souvent. Pour ma part, je dois dire que c'est une bonne chose qu'il ne l'ait pas fait, même si on l'a constamment incité à le faire.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Il est vrai, je le reconnais avec les députés d'en face, que le programme a donné lieu à un certain nombre d'abus. Mais ne nous méprenons pas. La grande majorité des Canadiens qui touchent des prestations d'assurance-chômage en ont énormément besoin. C'est pourquoi je dis que le ministre des Finances a pris ce que je considère comme la moins pénible des diverses options qui s'offraient à lui.

Il y a eu un temps, il y a quelques années, où nous aurions pu ne pas être aussi préoccupés ou aussi contents—tout dépendant du côté où l'on se trouve—des changements fondamentaux apportés au programme d'assurance-chômage. Je remarque que le ministre, je m'excuse, je veux dire le député de York-Simcoe—plaise à Dieu qu'il ne devienne jamais ministre—nous a fait voir un bel exemple de rationalisation cet après-midi. Si quelqu'un s'est jamais servi de statistiques à la façon d'un yoyo, c'est bien le député de York-Simcoe cet après-midi. Son numéro a été remarquable. Il a parlé de versements de 3.75 milliards de dollars par la Commission d'assurance-chômage et de la façon incroyable dont les paiements avaient augmenté d'une année à l'autre. Bien sûr qu'ils ont augmenté. Comment lui a-t-il fallu si longtemps pour découvrir que nous avions grandement amélioré le programme d'assurance-chômage il y a plusieurs années et des centaines de milliers de Canadiens qui ne faisaient pas partie de la population active au cours de ces années ont ainsi pu toucher des prestations beaucoup plus élevées que jamais

Budget—M. Jamieson

auparavant. Il ne faudrait donc pas dire que ces paiements représentent une augmentation scandaleuse de dépenses du gouvernement. Le programme a été sciemment amélioré, avec l'appui des députés d'en face, dont beaucoup voulaient aller encore plus loin que nous l'avons fait. Je reconnais que certains députés présents cet après-midi n'étaient pas ici à l'époque. Le compte rendu de la Chambre le confirmera.

En passant, j'aimerais parler du jonglage avec les chiffres auquel s'est livré le député. Il a violemment dénoncé le gouvernement en disant que les recettes fiscales avaient augmenté de 41 p. 100. Il a prétendu que c'était épouvantable. Alors, j'aimerais qu'il me dise ce que cela signifie. Cela signifie en gros que les Canadiens ont touché des revenus beaucoup plus élevés au cours des années dont il parle. Voilà la vraie réalisation.

M. Stevens: Les impôts ont augmenté de plus de 40 p. 100 en deux ans.

M. Jamieson: Le député a eu son tour aujourd'hui; à lui d'être assis, et à nous de lui renvoyer la balle.

Il ne me reste plus que quelques minutes, ce que les députés déplorent vivement, j'en suis sûr. Un mot maintenant au sujet de la situation énergétique, vu qu'on a dénaturé les faits, tant par inadvertance que de propos délibéré. Le fait est qu'il faut partir de la question fondamentale suivante: quelle serait la situation aujourd'hui si le gouvernement fédéral n'était intervenu et n'avait instauré le régime du prix unique partout au Canada? Voilà le point de départ. Si nous n'étions intervenus, monsieur l'Orateur, on payerait les prix du marché international ici au Canada, ou encore, les prix seraient très différents d'une région à l'autre du pays. La situation serait telle que, comme tous les députés l'admettaient à la Chambre il y a 18 mois, elle provoquerait la division au pays et serait tout à fait déplorable. C'est donc dire que le ministre des Finances (M. Turner) et ses collaborateurs ont beaucoup de mérite pour la façon dont ils ont traité toute cette question du régime d'un prix unique.

● (1750)

Si la situation n'est plus la même aujourd'hui, c'est que les circonstances d'il y a 18 mois ont changé. Le ministre des Finances a dit clairement que les exportations aux États-Unis, surtout, ont baissé au point où la taxe qu'il devait imposer pour financer la péréquation se trouve réduite. Soit dit en passant, quelle ironie de constater qu'en dépit des critiques et protestations d'il y a quelques mois—pour la plupart des députés d'en face et surtout de ceux de l'Ouest—lorsque nous avons réduit les quantités d'énergie exportées aux États-Unis, ce pays n'achète même pas ce que nous lui réservions. Quoi qu'il en soit, ce n'était là qu'une parenthèse.

Le fait est que devant ce ralentissement à l'exportation et l'augmentation de la quantité de pétrole importé au Canada, nous devons ou bien laisser les choses suivre naturellement leur cours ou maintenir un système de prix unique. Si nous avons adopté la première solution, les prix non seulement de l'essence, mais du fuel domestique, du fuel industriel et des autres produits de consommation auraient nettement plus augmenté dans l'Est canadien que ce ne sera le cas à la suite des mesures proposées dans le budget.